


**VERIFICATION DES COMPTES 2015
DE L'ASCE 76 CEREMA
DU 07/03/2016**

Je soussignée, Sylvie HELEINE, vérificatrice aux comptes de l'ASCE 76 , déclare avoir procédé à l'examen des comptes et de la comptabilité de l'Association le lundi 7 mars 2016.

Toutes les écritures ont été parcourues et certaines, dont voici un échantillonnage, ont été regardées de façon plus approfondie :

- Remises d'espèces 1403432 70 € et 1403162 479 € : elles figurent bien sur le relevé du compte chèques 011 du 24/11/16.
- Ecriture D110 remboursement à Maud Varin 187 € pour le solde de l'œnologie. Signature absente de Maud pour attester le remboursement.
- Ecriture D109 remboursement à Aurélie Lelandais de 23.60 € pour des fournitures à MACI 76. Signature absente d'Aurélie pour attester le remboursement.
- Ecriture D108 remboursement à Cédric Nicaise chèque 4595365 de 171.66 € pour des lots pour le challenge de squash. Signature absente de Cédric pour attester le remboursement.
- Ecriture D87 Facture Rouen Squash du 15/11/15 de 2061.70 € pour la location des terrains et repas du challenge de squash. Cela figure bien sur le relevé 011 du 24/11/15. La trace du pointage du carnet de chèques avec le relevé ne figure pas sur le talon du carnet.
- Ecriture D64 remise de chèques 886,70 € : figure bien sur le relevé du compte chèques de janvier.

Les seules remarques à faire concernent les deux points suivants. Il convient de faire apposer sur les pièces la signature du destinataire d'un remboursement d'achat pour l'Association. Dans la majorité des cas elle est présente mais pas toujours. De plus, il serait pratique de voir la référence du lettrage sur les talons de chèques pour attester du pointage de chaque chèque et permettre des recherches plus faciles.

Le compte de résultat et le bilan ont ensuite été examinés et se sont avérés conformes. Le résultat est positif de 2 745.06 €. La conjoncture 2015 n'a pas été favorable à la réalisation de toutes les activités et sorties prévues. De nombreuses absences et départs de certains élus ont rendu la concrétisation des projets bien difficile cette dernière année.

En conclusion, j'approuve et certifie les comptes de l'ASCE 76 CEREMA pour l'année 2015. Les Trésorières ont su poursuivre efficacement l'enregistrement de la comptabilité de l'Association. La gestion des comptes est saine et transparente, comme elle se doit de l'être.

Sylvie HELEINE

Le 07/03/2016.

